

# RAPPORT D'ACTIVITE

*En 2013, continuons  
à risquer l'impossible !*

André TRANNOY—Fondateur de l'APF

## Hautes Pyrénées 2013



# SOMMAIRE

• L'APF EN FRANCE.....	3
• L'APF EST PRESENTE DANS TOUTE LA FRANCE.....	4
• LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES APF DANS LES HAUTES PYRENEES .....	5
• LA DELEGATION DEPARTEMENTALE APF DES HAUTES PYRENEES.....	6 et 7
• LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE à L'APF : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL.....	8
• UN DISPOSITIF D'ACCUEIL à VOTRE SERVICE.....	9
• NOS PRINCIPALES REPRESENTATIONS.....	10 et 11
• NOUVELLE CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE DE L'APF.....	12
• LES 80 ANS de l'APF .....	13 et 14
• ADISHATZ JEAN MARIE BARBIER.....	15
• LE NOUVEAU PRESIDENT DE L'APF.....	16
• CAMPAGNE APF « N'ECOUTEZ PAS LES LOBBIES ».....	17
• SCHEMA DEPARTEMENTAL - BAROMETRE ACCESSIBILITE.....	18
• LES CLASSEMENTS ACCESSIBILITE 2013.....	19
• 10 COMMUNAUTES DE COMMUNES DE PLUS DE 5000 HABITANTS .....	20
• LA FÊTE PASSIONS PARTAGEES.....	21
• INAUGURATION ESAT et VISITE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU CLOS FLEURI.....	22
• LA SENSIBILISATION DANS LES HAUTES PYRENEES.....	23
• TELETHON à TARBES .....	24
• L'APF TOUJOURS PRETE A SENSIBILIER .....	25
• SOIREE DES BENEVOLES .....	26
• L'APF SOUTIENT LA BANQUE ALIMENTAIRE AVEC SES BENEVOLES.....	27
• LES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION.....	27
• LE GROUPE RELAIS « BA PLA LES BILOUTES ».....	28
• LOISIRS ET SORTIES AVEC LA DELEGATION APF 65.....	29
• LES VOYAGES DE LA DELEGATION APF 65.....	30 et 31
• NOS ACTIONS RESSOURCES.....	32
• NOTRE PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTALES 2012 / 2015 - PERSPECTIVES 2014.....	33
• LE COMPTE DE RESULTATS 2013.....	34
• VOTRE DON, C'EST NOTRE FORCE.....	35
• LES COORDONNEES DE LA DELEGATION 65.....	36



## L'APF EN FRANCE

Association nationale, l'APF a pour vocation de mettre tout en œuvre pour que chaque personne atteinte d'un handicap moteur puisse trouver sa place dans notre société comme citoyen à part entière, et ce, dans toutes les situations de la vie quotidienne.

Ses trois priorités sont :

- Rassembler les personnes en situation de handicap et leurs familles, les rendre actrices de l'amélioration de leurs conditions de vie et défendre leurs droits.
- Apporter un soutien et une aide personnalisée pour qu'elles acquièrent la plus grande autonomie possible, dans un lieu de vie librement choisi.
- Favoriser la création d'établissements, de structures et de services adaptés au handicap des enfants, des adolescents et des adultes.

L'Association des Paralysés de France dont le siège social est au :

17 Bd, Auguste Blanqui – 75013 PARIS,

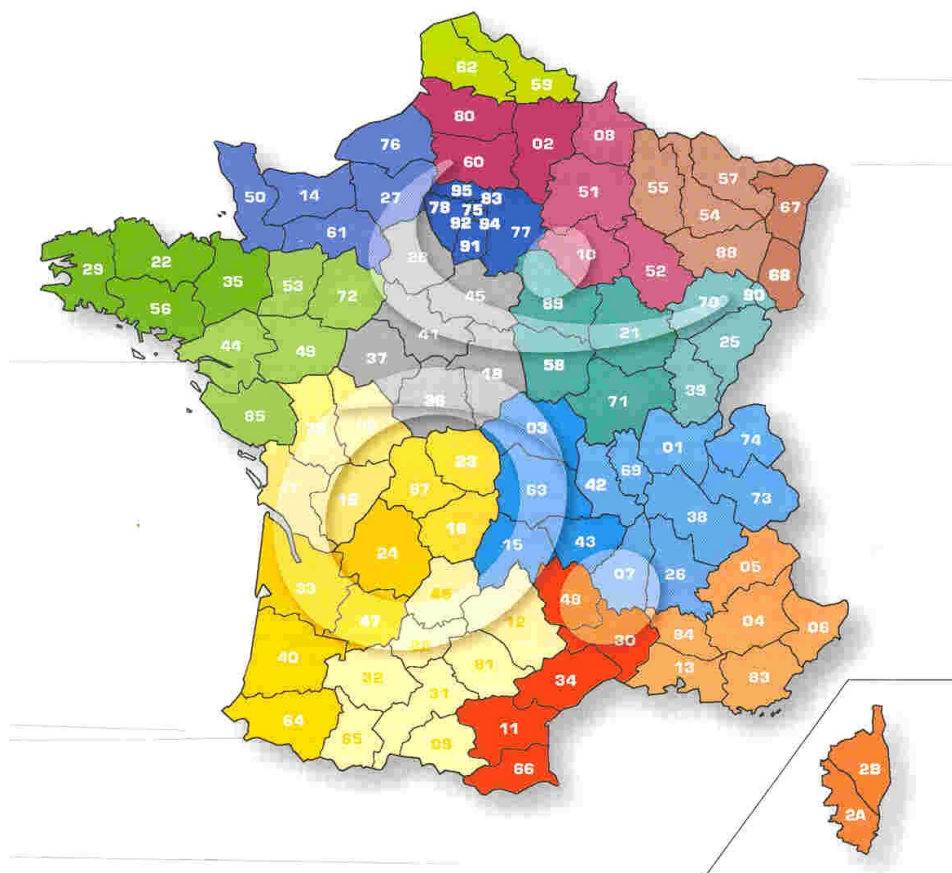
a été fondée en 1933 et reconnue d'utilité publique en Mars 1945.

Elle est agréée comme Association Nationale d'Education Populaire par arrêté du 3 décembre 1959 et comme Association de Tourisme par arrêté préfectoral en date du 31 Mai 1995.

Elle est membre fondateur *de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires* faisant appel à la générosité du public.

*L'Association des Paralysés de France est un mouvement national de personnes handicapées et valides au service des personnes handicapées motrices.*

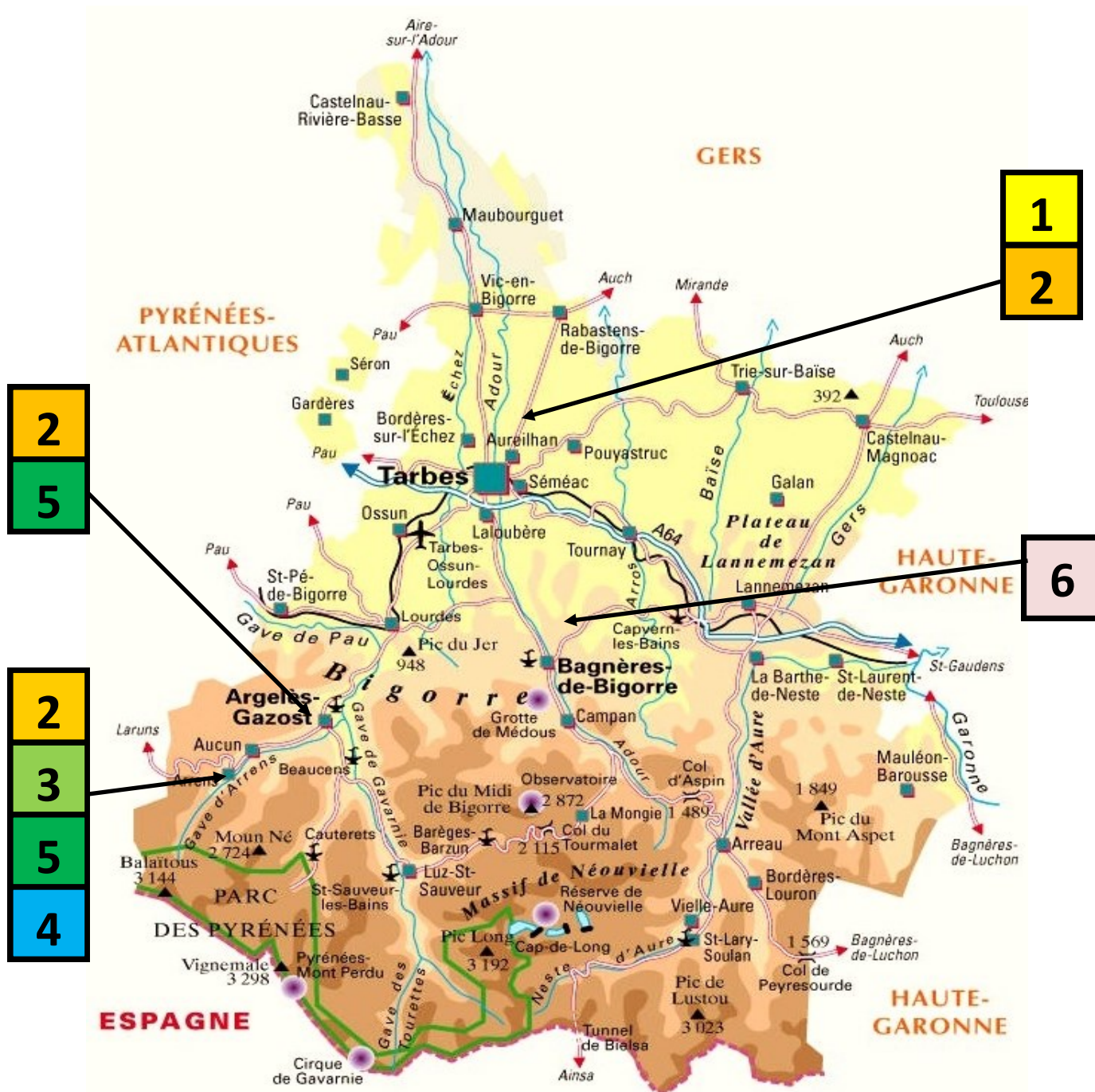
# L'APF EST PRESENTE DANS TOUTE LA FRANCE



**L'APF au 31 décembre 2012 c'est :**

- 1 siège national
- 97 délégations départementales
- 126 structures pour enfants et adolescents
- 262 structures pour adultes
- 55 structures emploi
- 169 séjours de vacances organisés
- par APF Évasion
- 690 formations réalisées par APF Formation
- 13 572 salariés
- 359 576 donateurs actifs
- 25 377 adhérents
- 13 983 abonnés au magazine Faire Face
- 25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)
- 54 jeunes en service civique

# Les Etablissements et Services APF dans les Hautes Pyrénées



1	Délégation Départementale APF – Z.I. Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN
2	PIVAU - Pôle d'Intervention vers une Vie AUtonome - Z.I. Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN et 36 rue du Maréchal Foch – 65400 ARGELES GAZOST - Foyer d'Hébergement et Foyer de Vie – SAVS et SAAD
3	FAM - Foyers d'Accueil Médicalisé APF Jean THEBAUD – 2 route d'Aste 65400 ARRENS-MARSOUS
4	MAS - Maison d'Accueil Spécialisé APF d'AZUN– 71 route d'Azun - 65400 ARRENS-MARSOUS
5	ESAT - Etablissement et Service d'Aides par le Travail APF des 7 VALLEES - 2 route d'Aste 65400 ARRENS-MARSOUS et 3A Avenue Pierre de Coubertin 65400 ARGELES-GAZOST
6	APF Secteur HANDAS – MAS et IME - LE CLOS FLEURI - 5 chemin de l'ormeau 65200 ORDIZAN

## La Délégation Départementale APF des Hautes Pyrénées



La Délégation APF des Hautes Pyrénées est composée d'un Conseil Départemental de 9 adhérents élus. Une Directrice de Délégation et une attachée de délégation nous accompagnent dans nos projets associatifs.

L'association assure des missions politiques, un rôle de représentation de l'APF et de sensibilisation au plan local. Elle propose un accompagnement individuel et des actions d'intérêt collectif : activités d'animations, de loisirs, d'expression et de réflexion tout au long de l'année.

Elle agit pour une vraie citoyenneté de la personne handicapée, supposant :

- Des ressources suffisantes pour vivre décemment
- Le libre choix du mode de vie
- Un véritable et total droit à compensation
- Des moyens pour une éducation appropriée
- Le droit au travail
- Une couverture sociale adaptée

Des ressources humaines, financières et matérielles sont indispensables à la réalisation et au développement des missions. Les ressources financières (subventions, collectes diverses), sont recherchées par la délégation qui, par ailleurs, bénéficie d'une politique nationale de mutualisation, de solidarité et de soutien technique.

# La Délégation Départementale APF des Hautes Pyrénées

## Conseil Départemental (au 31/ 12 /2013)

### Représentante Départementale

•Stéphanie MARSOL

### Suppléante

• Julie CHATIN

### Membres du CD

•Jeanine CHOLLET

•Gisèle MEJAMOLLE

•Anne Marie CRESTA

•Amandine COULON

•Gérard CASELLES

•Sébastien SABOURAULT

## Salariées

### •Directrice de Délégation :

Odile LE GALLIOTTE

### •Attachée de délégation :

•Marie Aude DE CARVALHO

### •Comptable :

Sandra NESPOULOS

### • Agent d'entretien

Viviane ODRIOZOLA

142 Bénévoles

241 Adhérents

1648 Donateurs

4 Adhérents sont responsables ou accompagnateurs de séjours APF Evasion

## Adhérents, militants, bénévoles, investis dans diverses missions

- Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID)
- Accessibilité
- Accueil et tâches administratives
- Loisirs et opérations ressources
- Entretien locaux et extérieur
- Réseau Informatique
- Comptabilité
- Représentations des personnes handicapées dans diverses instances départementales
- Chauffeurs APF
- Sensibilisation au handicap
- Formations APF sur le plan national pour l'Ile aux Projets
- Groupes Initiatives Départementales
- Communication

# LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A L'APF : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

L'APF fonde son action sur le principe de la démocratie participative. A chaque niveau de son fonctionnement, qu'il soit national, régional ou départemental, les personnes en situation de handicap et leurs familles doivent pouvoir s'exprimer.

Il s'agit d'abord pour l'association de permettre à chacun de ses adhérents et usagers d'être acteur du changement. Il s'agit ensuite d'enrichir les actions qu'elle mène, et les revendications qu'elle porte, par les contributions et les réflexions de chacun.

Pour cela, les adhérents et usagers de l'APF peuvent se faire élire par leurs pairs au sein de différentes instances représentatives qui font de ce principe de démocratie participative de proximité, une réalité de terrain.

## Par délégation du Conseil d'Administration, le CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- *Met en œuvre les orientations politiques nationales, définit les orientations politiques départementales.*
- *Participe à la définition des actions ressources de la délégation.*
- *Organise parmi les adhérents la représentation politique de l'APF dans le département.*
- *Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration*
- *Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale.*
- *Est à l'écoute des adhérents, valide les groupes « Initiatives » du département*
- *Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.*
- *Rend compte de son mandat aux adhérents au cours de l'Assemblée Départementale.*

**Le Conseil Départemental se réunit en moyenne une fois par mois, dans les locaux de la délégation.**

### **Le conseil départemental :**



**2ème rang :** Gérard CASELLES, Jeanine CHOLLET, Guy MARTINELLI, Anne Marie CRESTA, Gisèle MEJAMOLLE, Stéphanie MARSOL



**1er rang :** Amandine COULON, Sébastien SABOURAULT, Julie CHATIN

Marie Christine Huin remplace Guy MARTINELLI depuis le 1er juin 2013



# UN DISPOSITIF D'ACCUEIL A VOTRE SERVICE

**Son but** : informer, aider, guider toute personne en situation d'handicap et / ou sa famille. Nous leur donnons des renseignements en matière de droits des personnes, de législation, quelque soit le domaine mais également nous pouvons orienter la personne vers les différents dispositifs publics ou privés existants. Nous sommes aidés et conseillés par un réseau de professionnels, de techniciens en région et au national.

C'est aussi et d'abord un lieu d'écoute et de soutien pour la personne handicapée elle-même, sa famille, ses proches.

Nous accueillons les personnes au téléphone ou par rendez vous à la délégation.

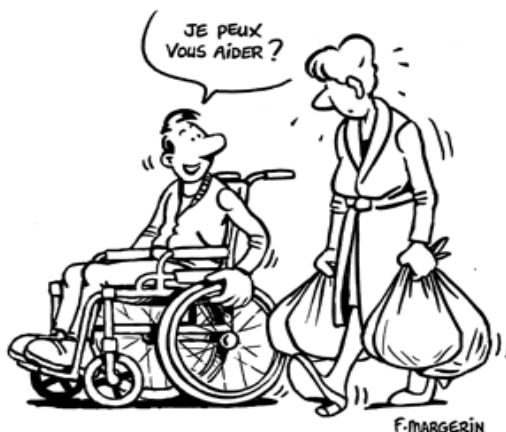
**Son fonctionnement** : des bénévoles avec l'accompagnement de Marie Aude De CARVALHO (attachée de délégation) et de la directrice de délégation Odile Le GALLIOTTE, en lien avec une coordinatrice régionale Laurence CONDAMINES DA MILANO , assure un dispositif d'accueil toute la semaine avec des temps de formation et le suivi des dossiers.

**Bilan 2013** : 84 demandes ont été traitées dans le cadre de ce dispositif. La majorité des personnes accueillies ne sont pas adhérentes à l'APF, 75 %. Dans 39 % des situations, c'est la personne handicapée elle-même qui contacte l'APF, 24 % c'est la famille et 17 % un professionnel. L'âge moyen est de 50 ans et presque égalité entre les hommes (51,22%) et les femmes (48,78 %). 33.33 % vivent seuls, 22.22 % en couple et 44.44 % vivent en familles.

Les personnes accueillies dans le cadre du DAAID ont, en général, une demande initiale, qui s'avère parfois plus complexe que prévue.

- le soutien de l'APF en étant un lieu d'écoute : 45.24 %
- les droits en matière d'accessibilité et de législation : 36.90 %
- les aides humaines, techniques et financières : 33.33 %
- la vie sociale par le biais des loisirs, des vacances : 25 %
- l'habitat : 29.76 %
- la scolarité, l'emploi ou la formation : 11.90 %
- la prestation de compensation du handicap et les cartes de stationnement : 26.19 %
- la santé et les soins : 3.57 %

(chiffres 2013 - Plusieurs demandes pour une même personne)



## Nos principales représentations

### ALMA 65 (Allo Maltraitance)

L'APF est présente au Conseil d'Administration de cette association qui a pour but de mettre en place dans le département tout ce qui permet de faire connaître la réalité des maltraitances envers des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, d'écouter les signalements et les plaintes en se dotant des moyens de prévention nécessaires.

### CDCPH

Le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) est une instance chargée de se prononcer sur les orientations de la politique du handicap mise en œuvre sur le plan départemental. Son but : recenser les personnes handicapées, formuler des propositions pour améliorer la situation locale. Il soumet, chaque année, au CNCPH, (Instance Nationale) une évaluation qui contribue à la réflexion nationale.

### Maison Départementale des Personnes Handicapées : MDPH

Elle a pour objectif d'offrir un accès unique aux droits et prestations des personnes handicapées à travers une évaluation globale de la situation du handicap. La MDPH propose un appui dans l'accès à la formation, à l'emploi, à l'orientation vers des établissements et services et facilite les démarches des personnes handicapées et de leur famille.

L'APF y siège dans deux commissions :

**La CDA** : Le bilan de l'évaluation des besoins et le plan proposé par l'équipe d'évaluation sont présentés à la Commission des Droits et de l'Autonomie qui, au sein de la MDPH prend toutes les décisions concernant les droits et prestations

**La COMEX (Commission Exécutive)** : Ses membres sont des représentants du Département, de l'Etat, des organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales ainsi que des associations de personnes handicapées. La COMEX a pour rôle l'organisation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées le fonctionnement de la maison et de ses composantes ainsi que l'approbation du budget.

## **Nos principales représentations**

### **LES COMMUNES**

Des adhérents représentent l'APF dans les Commissions Communales Accessibilité (CCA) ou Commissions Intercommunales Accessibilité (CIA) à Tarbes, Lannemezan, Vic en Bigorre, Lourdes, Bagnères de Bigorre, Argelès Gazost ainsi que dans les Centres Communaux d'Action Sociale de Tarbes et Lannemezan. A Tarbes, l'APF siège également à la Commission Handicap.

### **UDAF**

#### **Union Départementale des Associations Familiales**

L'APF siège au Conseil d'Administration de l'UDAF, qui représente les intérêts des familles par leurs nombreuses représentations et mène l'action politique locale et départementale en faveur des familles.

### **Politique de Santé**

L'APF siège à la conférence de territoire 65, ainsi qu'au bureau de cette instance. Odile Le Galliotte, Directrice de la Délégation représente l'APF Midi Pyrénées à la CRSA : Conférence Régionale Santé Autonomie à Toulouse. L'APF est également présente au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Bagnères de Bigorre qui regroupe le centre de rééducation fonctionnelle, la maison de retraite et l'hôpital.

### **DDT**

Direction Départementale du Territoire dans la commission chargée d'étudier les demandes de dérogations en matière d'accessibilité

## Nouvelle campagne institutionnelle de l'APF

### « Supprimons les obstacles qui paralysent »

L'Association des Paralysés de France (APF) lance sa nouvelle campagne institutionnelle, axée sur le thème de l'accessibilité. Avec l'accroche « *Supprimons les obstacles qui paralysent* », l'association veut sensibiliser l'opinion publique sur l'inaccessibilité des établissements recevant du public. En effet, le retard pris en la matière, alors que la France devrait être accessible à tous au 1er janvier 2015, pénalise quotidiennement les personnes en situation de handicap et leur famille et de fait, les exclut de la vie sociale menée par tout un chacun. La campagne a été diffusée à partir de mi-novembre 2012 et déclinée en affichage, dans la presse, à la télévision et sur Internet.

Pour l'APF, cette campagne a pour objectif de sensibiliser le grand public aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap et de montrer les combats que l'APF mène pour supprimer ces difficultés. Son message : un lieu inaccessible est un lieu que l'on interdit aux personnes en situation de handicap, c'est un lieu qui exclut.

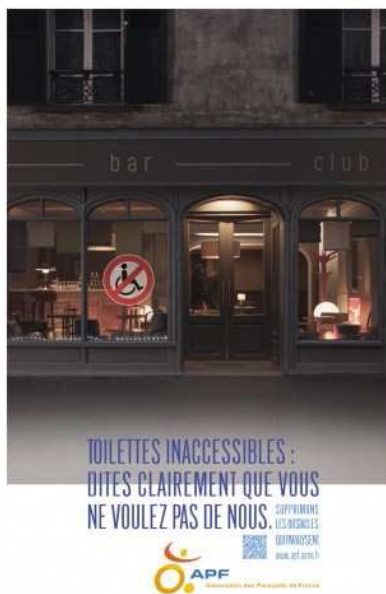
Trois visuels mettent en scène trois lieux représentatifs d'une activité de la vie quotidienne : un commerce, un lieu de loisir, une administration, comportant chaque fois un obstacle différent : des marches à l'entrée, des toilettes non accessibles ou des portes trop étroites.

L'accroche « *Supprimons les obstacles qui paralysent* » indique la volonté de l'association de construire une société ouverte à tous, permettant l'accès à tout pour tous.

Un plan média national et local permet une diffusion massive de la campagne dans toute la France de mi-novembre jusqu'au début de l'année 2013.

La campagne est déclinée sur les chaînes hertziennes et TNT, en bannières Web, dans la presse et en affichage (réseaux d'affichages des grandes villes et réseaux d'affichage des transports en commun) de façon à toucher le plus grand nombre possible.

Un flash-code présent sur l'affiche permet d'accéder à une page Web dédiée sur le site de l'APF, présentant la campagne et proposant aux internautes d'effectuer un don en ligne. Cette campagne a été réalisée gracieusement par l'agence BDDP & Fils.



## LES 80 ANS DE L'APF

Le saviez vous, cette année, nous fêtons les 80 ans de l'Association des Paralysés de France. En effet, le 26 avril 1933, André Trannoy (1907 – 1994), atteint de poliomyélite aux quatre membres, à l'âge de 19 ans, fondait notre association dont il fut président jusqu'en 1979.

Il l'a fondée avec trois autres jeunes en situation de handicap. L'APF sera reconnue d'utilité publique en 1945. Aujourd'hui, elle est forte de près de 400 établissements et services médico-éducatifs, 97 délégations départementales, 27 800 adhérents, 25 000 bénévoles, 12 000 salariés et 415 000 donateurs.

La ville de Paris a rendu hommage à ce fondateur en donnant son nom en 2003 à la place André-Trannoy dans le 13e arrondissement de Paris, à proximité immédiate du siège de l'APF sis au 17, boulevard Auguste-Blanqui.

Dès le début, il a contribué à tisser un lien entre les personnes handicapées et leur famille. Il a milité pour l'accès aux droits, la première salariée de l'APF fut une assistante sociale. Très vite, des vacances pour des enfants handicapés ont été organisées.

Le temps a passé, l'APF a grandi, les besoins étaient immenses. Aujourd'hui, on ne nous cache plus, nous existons au grand jour et participons de plus en plus à la vie de notre cité. Il reste encore beaucoup à faire certes, mais vous nous avez tracé la voie. Quand une personne handicapée venait vous voir pour vous présenter un projet, vous lui répondiez « Faites le ! ». Merci, Monsieur André Trannoy, vous nous avez appris à ne pas baisser les bras, vous étiez 4 à relever le défi de faire reconnaître les droits des personnes handicapées, nous sommes aujourd'hui des milliers à parler, à revendiquer et on ne peut plus nous ignorer.

*« Je souhaite que ceux qui viennent à l'APF trouvent toujours auprès d'elle  
cet autre chose qui est l'essentiel » André Trannoy.*



## LES 80 ANS DE L'APF

- 1933** Fondation de l'APF, création du magazine *Faire Face*
- 1936** Premiers séjours de vacances pour personnes en situation de handicap
- 1941** Premier service social spécialisé pour personnes en situation de handicap à Paris
- 1942** Premier établissement de scolarisation, formation professionnelle et rééducation fonctionnelle
- 1945** Reconnaissance d'utilité publique de l'APF
- 1946** Premier congrès national
- 1954** Premier atelier protégé à Reims
- 1961** Premier foyer-résidence pour adultes à Tonneins
- 1970** Premier service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD) à Brest
- 1975** Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, loi relative aux institutions sociales et médico-sociales
- 1976** Premier service d'auxiliaire de vie à Bordeaux
- 1979** Création de l'association HANDAS (HANDicap ASSociés : polyhandicap)
- 1987** Loi du 10 juillet sur l'obligation d'emploi
- 1990** Premiers appartements de préparation et d'entraînement à l'autonomie (APEA) à Lagarde (83)
- 1992** 25 000 personnes en situation de handicap et leur famille dans les rues de Paris, pour des ressources décentes et une juste compensation du handicap
- 1997** Congrès de Deauville, adoption de la Charte de l'APF
- 1999** 22 000 personnes en situation de handicap et leur famille dans les rues de Paris, pour la reconnaissance du droit à compensation
- 2000** Congrès APF de Marseille, adoption du projet associatif "Ensemble agir" (2000-2005"
- 2002** Loi du 2 janvier 2002 "rénovant l'action sociale et médico-sociale
- 2003** Congrès APF de Toulouse, 70e anniversaire, adoption de la nouvelle organisation politique "démocratie ensemble"
- 2004** Nombreuses manifestations partout en France pour défendre les principes d'accessibilité, de ressources et de compensation
- 2005** Loi du 11 février 2005 "pour l'égalité du droit et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées"
- 2006** Congrès APF de Lyon, adoption du projet associatif "Acteur&citoyen" (2006-2001)
- 2008** Marche sur l'Elysée du collectif "Ni pauvre, ni soumis"
- 2010** Mobilisation nationale "Ni pauvre, ni soumis"

## **ADISHATZ JEAN MARIE BARBIER**

C'est avec une immense tristesse et beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition, le mardi 22 octobre 2013, des suites d'une atteinte cérébrale, de Jean Marie Barbier, Président de l'APF de mars 2007 à avril 2013.

« Enfant de l'APF », adhérent de « toujours », entré au Conseil d'administration de l'APF en 1987, Jean-Marie Barbier a été une figure emblématique de l'APF et a su porter haut et fort nos attentes. Nombreux parmi vous l'ont rencontré et ont pu échanger avec lui.

De nombreux combats ont été menés durant son mandat, la manifestation « Ni pauvre ni soumis » du 29 mars 2008, l'adoption du projet associatif de l'APF « Bouger les lignes ».

Jean-Marie Barbier, en situation de handicap depuis sa naissance, a milité à l'APF depuis presque toujours (son père était déjà militant à l'APF). Il a fait connaissance de l'association lors de séjours de vacances, d'abord en tant que vacancier puis animateur jusqu'en 1983. Il a ensuite intégré le Conseil d'administration de l'association en 1987, âgé de seulement 29 ans. En parallèle, il réussit des études supérieures – titulaire d'une maîtrise en mathématiques et en informatique – et travaille comme ingénieur en informatique.

Il a été fait Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 30 septembre 2009.

Merci Jean Marie pour tout ce que tu as fait pour nous, merci pour ta générosité.



## LE NOUVEAU PRESIDENT DE L'APF

**Alain ROCHON** a été élu à la présidence de l'Association des paralysés de France (APF) lors du Conseil d'administration de l'association, samedi 13 avril 2013. Une élection qui fait suite à la décision de Jean-Marie BARBIER de cesser d'assurer la présidence de l'association. Âgé de 65 ans, Alain ROCHON occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'APF. Il a déclaré s'inscrire dans la continuité de l'action menée par l'APF et notamment dans la mise en œuvre de son projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », dont il a été le corédacteur.

L'APF tient à exprimer toute sa reconnaissance à Jean-Marie Barbier pour son engagement et son militantisme durant ses 6 années de présidence, qui ont permis la concrétisation de nombreux projets. Marié et père de 2 enfants, Alain ROCHON est diplômé de Sciences Po Paris, licencié en sciences économiques et ancien élève de l'ENA (promotion Rabelais - 1973). Il a réalisé l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein du Ministère des Finances.

En situation de handicap moteur depuis 1997, Alain ROCHON est adhérent à l'APF depuis 1998. Élu au Conseil d'administration en 2002, il devient vice-président en 2005. Parmi ses nombreuses représentations, on peut citer : rapporteur du groupe « Institutions » lors de l'élaboration de la loi handicap de 2005 ; animateur de 2010 à 2012 de la Commission «accessibilité» (tous types de handicaps) du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et co-rédacteur, sur ce sujet, du rapport préparatoire à la deuxième Conférence Nationale du Handicap (juin 2011) ; administrateur et trésorier du Collectif Inter-associatif sur la santé (CISS); membre de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle ; administrateur du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique du (FIPHFP) de 2006 à septembre 2012 et membre de la Commission de l'hébergement touristique marchand. L'APF des Hautes Pyrénées tient à remercier chaleureusement Jean-Marie Barbier pour son implication, son militantisme et sa proximité avec les acteurs de l'association pendant ses 6 années de présidence.

De nombreux combats ont ainsi été menés et notamment :

- la manifestation « Ni pauvre ni soumis » qui a réuni 100 associations et 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dans les rues de Paris le 29 mars 2008 et qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ;
- l'édition du plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! »
- l'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive » ;
- la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.





## Campagne APF : N'écoutez pas les lobbies

Et signer la pétition en ligne sur :

<http://www.necoutezpasleslobbies.org/>

Les coups ne cessent de pleuvoir sur l'obligation de mise en accessibilité de la cité et le délai de 2015 instaurés par la loi "handicap" du 11 février 2005. Des coups plus ou moins directs mais dont le sens ne trompe pas : celui d'une remise en cause pure et simple de cette obligation, en s'attaquant à la fois au délai et aux normes. Des coups portés par les lobbies « anti-accessibilité » que sont les fédérations et associations de professionnels de l'immobilier, du tourisme, de commerçants, d'architectes, de maires...

**Des coups basés sur des idées fausses :** « Trop cher », « trop tard », « trop compliqué », « impossible », au point d'en faire la pensée unique ! Sus à « l'intégrisme normatif » !?

Une pensée unique acceptée et reprise par le gouvernement et les parlementaires qui ne cessent depuis plusieurs mois de pointer du doigt, dans leurs déclarations et divers rapports, les difficultés et contraintes techniques et financières que représente la mise aux normes d'accessibilité. Des normes jugées si excessives que messieurs Alain Lambert et Jean-Claude Boulard n'ont pas hésité à les qualifier dans leur rapport sur les normes d' « intégrisme normatif » !

**Indifférence... ou incompetence ?** Aujourd'hui, il est donc intégriste de défendre l'accessibilité... Ces mêmes personnes expliquent que « (...) personne n'ose ouvrir le débat de peur d'être accusé d'indifférence à l'égard des demandes légitimes des personnes handicapées. »

Ah mais si, ouvrons le débat ! Le sujet n'est pas l'indifférence mais plutôt celui de l'incompétence !

Face à cette pluie d'attaques répétées contre l'accessibilité fondées sur des arguments fallacieux, il était plus que temps de montrer que des « vrais gens » issus de ces catégories professionnelles ont réussi à rendre leur commerce, leur hôtel, leur transport, leur mairie... accessibles. L'accessibilité, c'est possible, et ce n'est pas que l'APF qui le dit !

Alors faites comme toutes ces personnes rencontrées dans la France entière : n'écoutez pas les lobbies ! Ne laissez pas les idées fausses défaire la loi. Dites non à la pensée unique et oui à l'accessibilité !



<http://www.necoutezpasleslobbies.org/>

## **Le schéma départemental 65 des personnes handicapées**

Dès le lundi 7 janvier 2013, l'APF a participé aux travaux du schéma départemental 2014 - 2018 des personnes handicapées, sous l'égide du Conseil Général. Les associations représentant les personnes en situation de handicap et leur famille, ainsi que la DTARS (Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et tous les organisations professionnelles publiques et privées concernées, y étaient conviées.

Nous avons participé aux précédents schémas départementaux et pour celui de 2009 - 2013, 4 ateliers avaient été mise en place : aide à domicile, vie en établissement, problèmes de santé et enfin insertion professionnelle. Leur but était de mettre en place les objectifs fixés par le schéma. A savoir: poser un diagnostic de l'offre sociale et médico-sociale; repérer les besoins et les attentes à venir; envisager l'évolution de l'offre sociale et médico-sociale pour la période des cinq ans à venir; et pour finir, mettre en place des actions concrètes permettant aux personnes handicapées d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Cinq ateliers étaient programmés sur les thèmes suivants : le parcours du jeune handicapé, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, accompagner les aidants et répondre aux situations d'urgence, connaissance et suivi des parcours des personnes handicapées et développer l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité.

Les questions de l'autonomie, des ressources, de la vie à domicile ou en structure, le travail, l'accès aux soins, et la dépendance seront donc au cœur des débats. Nous avons voulu être une force de propositions, innovateurs et rappeler que la personne handicapée est un citoyenne comme les autres personnes, certes avec les mêmes devoirs mais elle demande aussi à avoir les mêmes droits.

## **LE BAROMETRE APF DE L'ACCESSIBILITE 2012** **FAIT BOUGER LES VILLES (parution 2013)**

Conformément à son idée de mesurer l'avancement de mise en accessibilité de la France d'ici 2015, l'APF publie la troisième édition du baromètre de l'accessibilité. Cet outil permet de mesurer l'avancement des travaux d'aménagement des communes françaises durant l'année 2012. Tarbes se place 64ème sur 96 villes.... et cela est très décevant.

S'il est à noter le bon climat de travail avec les services de la ville de Tarbes et de très belles initiatives comme le Dîner dans le noir de la Saint Valentin ou l'ouverture de la patinoire aux personnes handicapées en décembre 2013, il n'en reste pas moins, que le retard pour l'aménagement de la voirie et des établissements recevant du public n'a pas été comblé, loin s'en faut.

Les travaux d'aménagements autour par exemple des halles Marcadieu et Brauhauban sont bien faits (même si on peut regretter quelques erreurs), les travaux en cours sur la voirie sont également bien réalisés mais les points noirs sont toujours là : les jardins publics ne sont pas correctement aménagés. Les places de Verdun et Jean Jaurès n'ont pas été traitées de même que la gare routière ou la place au Bois. Les transports collectifs ne sont pas non plus accessibles : d'une part parce que tous les bus ne le sont pas, mais aussi parce que les arrêts n'ont pas été aménagés. Les infrastructures sportives de la ville nécessitent elles, une vraie politique de mise en accessibilité et cela fait défaut.

N'oublions pas non plus et c'est très important, que nous parlons d'accès à tout pour tous, quel que soit son handicap et qu'il ne peut être considéré comme étant accessible une structure ou un lieu si son accessibilité n'est que partielle.



# LES CLASSEMENTS D'ACCESSIBILITE 2013

Le 20 mars 2013, l'APF, en collaboration avec 5 autres associations a annoncé les résultats, des deux classements accessibilité 2013 de notre département :

- ⇒ 7 communes de plus de 5 000 habitants
- ⇒ 10 communautés de communes de plus de 5 000 habitants

Bagnères de Bigorre est pour la seconde année classée première avec une moyenne de 12.60 sur 20.

Tarbes remonte à la seconde place. Il faut saluer pour ces deux villes, leur réel engagement en matière d'accessibilité

## 7 communes dont plus de 5000 habitants

Rang	Villes (+ de 5000 hab.)	Total des points	Classement général (note sur 20)
1	Bagnères de Bigorre	97 / 154	12,60
2	Tarbes	81 / 154	10,50
3	Lourdes	67,5 / 154	8,80
4	Séméac	63 / 154	8,20
5	Lannemezan	53 / 147	7,30
6	Vic-en-Bigorre	26 / 154	3,40
7	Aureilhan	22,50 / 147	3,10

## 10 communautés de communes de plus de 5000 habitants

Nous avons adressé aux 10 communautés de communes de plus de 5 000 habitants, en décembre 2012, un document de 12 questions.

8 d'entre elles nous ont répondu mais 2 sont restées silencieuses malgré nos relances : **Val d'Adour et Canton de Tournay**

### 1er constat : beaucoup d'interrogations sur notre démarche :

Il nous faut justifier notre démarche et expliquer que l'accessibilité concerne aussi les Communautés de Communes : Elles ont toutes une compétence obligatoire, celle de l'aménagement de l'espace.

Si les Communautés de Communes ne sont pas directement responsables des politiques municipales en matière d'accessibilité, elles ont l'obligation de mettre en place la Commission Intercommunale Accessibilité, la faire vivre en collectant les informations de diagnostic et de mise en accessibilité notamment.

### 2ème constat : difficulté de répondre à nos questions :

De nombreuses questions sont restées non renseignées et cela est préoccupant.

Exemple : Combien de mairies de la Communauté de Communes sont accessibles ? Seule la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan a pu nous répondre pour toutes ses communes.

Autre exemple : Combien de communes ont leur salle des fêtes accessible ? Seules les 4 Communautés de Communes de Lannemezan, Lourdes, du Canton d'Ossun et de la Haute Bigorre nous ont répondu.

### Où en sommes nous aujourd'hui ?

- La CIA (Commission Intercommunale Accessibilité) du **Plateau de Lannemezan**, se réunit régulièrement et le diagnostic accessibilité ERP est réalisé dans 5 des 8 communes
- Celle d'**Argelès Gazost** s'est réunie pour la première fois le 28 novembre 2012. La démarche de diagnostic auprès des communes est lancée
- La CIA du **Pays de Lourdes** se réunit également et le diagnostic ERP est en cours.

Nous constatons beaucoup de retard dans la mise en application de la loi de 2005. La grande majorité des Communautés de Communes n'ont pas mis en place, ou ne font pas fonctionner leur Commission Intercommunale Accessibilité. Très peu de diagnostics ont été réalisés.

### Conclusion :

La première édition de ce classement accessibilité ne nous permet pas cette année, de désigner un premier, les notes sont trop basses et vont de 0 (pour les non réponses) à 6.60 sur 20 !

**A chaque fois qu'une avancée importante a été faite pour les personnes handicapées, celle-ci a bénéficié à tout le monde. Vous viendrait il à l'esprit aujourd'hui de ne plus pouvoir**

**utiliser la télécommande, les ascenseurs, les plans inclinés et d'éviter les portes automatiques ?**

Nous espérons que notre opération participera à une prise de conscience collective de tous nos Maires et Présidents de Communautés de Communes. Ils sont des maillons essentiels, et, sans réelle volonté effective de leur part, le risque est grand, non seulement de ne pas progresser en matière d'accessibilité mais surtout de régresser.



**« APPRENONS à VIVRE ENSEMBLE »**

# LA FETE « PASSIONS PARTAGEES »

Le Dimanche 29 septembre 2013 à Ordizan, a eu lieu la 4<sup>ème</sup> édition des Passions Partagées.

Nous étions très nombreux, personnes handicapées et bénévoles, toutes structures APF du département réunies, avec au programme animations diverses : « Atelier de maquillage, musique, Balade en 4x4 ». Un repas géant a été servi à près de 200 convives participant à cette journée de la passion 4x4 partagée. Ensuite nous sommes partis faire une balade avec la Fédération Française de 4x4 qui a effectué plusieurs rotations dans les coteaux sur les pistes ouvertes de la Randonnée de Montgaillard, en forêt avec des parcours sinueux et plein d'embûches, ce qui a permis à tous, de découvrir la multitude de chemins ruraux qui sillonnent les Hautes-Pyrénées .

Une journée pleine d'échanges et de convivialité avec beaucoup de joie et de sourires.

Un grand merci à la « FF4x4 » qui a été solidaire par son aide à l'organisation, bien encadrée, ainsi qu'aux musiciens, aux bénévoles et aux salariés des différentes structures APF 65.



## **Inauguration ESAT APF des 7 vallées à Argelès Gazost**

Un temps fort pour l'APF 65

C'est devant plus d'une centaine d'invités, qu'a eu lieu, le jeudi 10 octobre 2013, l'inauguration du nouvel ESAT (Entreprise et Service d'Aide par le Travail) de l'APF à Argelès Gazost.

Ouvert en 1996, il accueille une cinquantaine de personnes reconnues travailleurs handicapés.

Il était installé jusque là, dans un ancien collège, et ne répondait plus aux besoins. Désormais, les activités d'imprimerie et reprographie, de cannage et paillage, d'entretien d'espaces verts, de cordonnerie et tissus d'ameublement, de prestation de service et sous traitance industrielle, sont installées dans de nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés à la fois aux personnes en situation de handicap et salariés qui y travaillent, mais également à l'accueil du public. Une nouveauté : le poste d'accueil et son hôtesse pour répondre à vos questions et vous orienter.

Après plusieurs années de démarches et de négociations, René Frances, son Directeur en présence de nombreux officiels, a inauguré le nouvel ESAT, une grande satisfaction pour tous.



## **Visite du Conseil Départemental au «Clos Fleuri» à Ordizan**

«La beauté est dans l'œil de celui qui regarde» : cette phrase nous accueille sur le mur du couloir quand nous arrivons.

Le Directeur, Patrice Pujol nous fait visiter le Clos Fleuri composé d'un IME (Institut Médico Educatif) et d'une MAS (Maison d'Accueil Spécialisé), accueillant respectivement 18 enfants et 24 adultes.

A l'origine, l'établissement est géré par une association loi 1901 et est surtout tourné vers la prévention périnatale et l'accueil des jeunes enfants encéphalopathes (terme utilisé à l'époque c'est-à-dire une quarantaine d'années). L'évolution de l'approche du handicap, la nécessité d'appréhender les spécificités et les projets personnels ont bien évolué depuis, surtout dans les années 80.

C'est l'association Handas (HANDicap ASSocié) qui gérait cette structure depuis 1998. Depuis l'association Handas est devenu un «Département APF».

L'IME du Clos Fleuri est depuis 2013, l'établissement référent du département pour l'accueil d'enfants polyhandicapés : une reconnaissance des pouvoirs publics d'un savoir-faire et d'une qualité dans l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles.

90 salariés environ travaillent dans cette structure ouverte toute l'année.

Le Clos Fleuri composé de bâtiments relativement anciens, ajoutés et bâtis au fil des ans est très accueillant. De jolies couleurs couvrent les murs avec des décorations (mobiles, suspensions, cadres) et les chambres et les locaux sont gais. La disponibilité et la gentillesse du personnel est également à souligner.

Un projet d'une nouvelle construction est à l'étude qui verra, nous l'espérons, le jour d'ici à environ 5 ans.

Notre rôle au sein du Clos Fleuri, en tant que représentant de l'association APF, gestionnaire de la structure (Gérard Caselles y siège) au CVS (Conseil de la Vie Sociale) est notamment de relayer avec l'équipe dirigeante et les familles, leurs attentes et leurs projets auprès des pouvoirs publics et politiques locaux.

Il faut également prendre en compte le besoin de soutien et d'accompagnement des parents qui ont besoin de rencontres et d'échanges. Le Conseil départemental réfléchit à la mise en place d'un groupe parents / famille pouvant être cet espace ouvert à tous, de dialogue et d'information.

# LA SENSIBILISATION DANS LES HAUTES PYRENEES

## La saint Valentin dans le noir



Succès pour cette première expérience de faire dîner ses invités de la Saint-Valentin dans le noir. L'objectif de sensibiliser les invités aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes handicapées non et malvoyants, sous la forme d'une soirée originale, voire ludique, a été suivi d'effets. Et le sensoriel des 200 personnes attendues s'est réveillé. Les participants ont eu l'agréable surprise de constater à quelle vitesse ils se sont habitués à la pénombre puis au noir de la salle jusqu'à commenter le contenu de leur assiette, uniquement grâce à leurs papilles, leur nez, leurs doigts. Ce repas annoncé prometteur par les organisateurs, c'est-à-dire la mairie de Tarbes, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Commission tarbaise des personnes handicapées (CTPH), a déclenché, dans le public, quelques moments de grande solitude pour certains mais une bonne expérience pour l'ensemble des participants. Car manger dans le noir, «comme un handicapé», ne veut pas dire manger dans la tristesse ou dans le silence. Et c'est au niveau sonore que les choses se sont montrées aiguës ; en

effet, tendre l'oreille pour tenter de capter un bout de conversation de son entourage tout en essayant de découvrir ce qui arrive à sa bouche... en totalité sans laisser tomber la sauce dans son foulard fut assez sportif. Et déclencheur de beaux fous rires. Sophie Dardaine, cantatrice tarbaise, a, elle aussi, captivé l'auditoire, car sa voix sortant du noir en a étonné plus d'un. Initiative innovante et originale à reprendre comme on l'entendait entre les tables du restaurant de l'Arsenal.



## EQUESTRIA

« Equestria 2013 a été un véritable succès pour le stand CTPH (Commission Tarbaise pour Personnes Handicapées) sous le chapiteau de la MDPH.

Avec l'intervention de L'Association des Paralysés de France principalement, Handisport, Handiloisirs, le Groupement d'entraide Mutuelle, l'Association Valentin Haüy et l'Association Voir ensemble, Notre action a été portée par de nombreuses réunions dès le mois de mai, par 5 volontaires assidus: Stéphanie Marsol, Françoise Le Guevel, Marie Christine Huin, Richard et Claude Baleur. Le groupe a réfléchi à une action sensibilisation ludique impliquant les 5 handicaps: un jeu est né « le jeu du Dada », façon Jeu de l'Oie.

Sur une plaque de contreplaqué fixée sur un support savamment étudié par Claude Baleur, Stéphanie - l'artiste - a peint le parcours et dessiné les pions : des petits chevaux sur leurs roues afin que Claude les confectionne en bois, « un chef d'œuvre ». Le groupe a ensuite étudié les questions à poser sur chaque case et réalisé des cartes tirées par les dés et auxquelles ont répondu les participants : les enfants et leurs parents se sont montrés très impliqués. Cela nous a fait particulièrement plaisir. A côté de ce jeu, notre « artiste maison » faisait un atelier maquillage, vraiment très douée la petite ! Enfin « l'Equilève » était là sur deux journées et pas mal d'amis ont pu en profiter. Voilà, cela nous encourage pour l'an prochain et nous espérons avoir votre visite et votre participation. »



Marie Christine Huin

# LE TELETHON

## « TARBES VILLE SOLIDAIRE ET SPORTIVE 2013 »

Le Téléthon a été une grande réussite cette année, la recette globale a été de 11 650€.

L'an passé cette recette était de 4 680€

Une grande participation des associations caritatives, culturelles et ludiques ont permis cette réussite : 60 partenaires se sont associés dans un élan de solidarité tout au long de novembre et décembre.

L'Association des Paralysés de France a été un partenaire précieux, puisque dès le départ de l'organisation de la manifestation la délégation a accepté de faire une régie d'avance pour les frais d'organisation. Celle-ci a été remboursée dès la fin de la manifestation.

Le vendredi 06 décembre, une « Ballade inclusive » dans la ville a connu un grand succès et a permis d'une façon ludique « d'apprendre à vivre ensemble », elle était ouverte à toutes et tous : jeunes, moins jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, mamans avec poussettes, sportifs.

Le samedi 07 décembre, sous la halle Marcadieu, l'APF a participé avec un stand sur lequel a été repris le « Jeu du Dada » qui avait rencontré un franc succès lors d'Equestria et d'un parcours d'obstacles en fauteuil.

A ceci, c'est rajouté la participation de l'Association Handiloisirs avec l'atelier des sens, de l'Association Valentin Haüy avec un jeu de pétanque dans le noir (yeux bandés), du Comité Départemental des Sports Adaptés avec des jeux adaptés bowling et jeu de quille, Il y avait aussi l'Association KOALA- les « Clowns à l'Hôpital » avec un stand maquillage enfants, le Groupement d'Entraide Mutuelle avec une journée de « belote coinche et vente de crêpes et pâtisseries, l'Association Handispina avec un stand « tel est mon cœur » une chaîne de cœur à remplir avec un petit mot personnel et enfin de la Chorale SOLENCOEUR dans l'animation scénique et dans laquelle chantent nombreux de nos amis en situation de handicap.



Le handicap a été très bien représenté et il faut espérer qu'il en sera de même pour le Téléthon 2014.

Monsieur Le Maire avait mis toutes les infrastructures de la ville à notre disposition, avec les Halles Marcadieu et Brauhauban pour les 6 et 7 décembre 2013 et la Salle du Pari le 21 décembre 2013 pour le Spectacle du Téléthon.



## L'APF toujours prête à sensibiliser

L'année 2013 fut riche en interventions, surtout depuis la rentrée, avec notamment les journées solidaires organisées aux **Lycées Pradeau La Sède et Saint-Pierre à Tarbes**, à l'invitation du **Conseil Général des Jeunes** composé de collégiens du département et l'entreprise **ACTICALL**.

Le cadre de chaque intervention était différent mais toujours l'occasion de belles rencontres humaines. Les courts métrages «Accès autorisé» ont été visionnés et ont permis de faire comprendre les difficultés de la vie quotidienne induites par le handicap, dans un environnement trop souvent inaccessible. A chaque intervention dans les lycées, les élèves ont été très attentifs et la pertinence de leurs remarques prouve que le handicap n'est plus un tabou. Au travers de leurs questions, on sentait qu'ils étaient sincèrement intéressés par le handicap en général et voulaient mieux nous connaître et engager la discussion. Nous étions venus chacun et chacune avec notre propre histoire, avec une forme particulière de handicap et notre propre ressenti. S'il est important d'aborder différents types de handicap et de parler de la loi de 2005, il est nécessaire de venir témoigner humblement en son nom et de montrer ainsi qu'il existe plusieurs façons de vivre avec un handicap.

Rencontre avec le Conseil Général des Jeunes qui est composé de 44 collégiens élus a pour mission de travailler sur des thèmes liés à des problématiques repérées dans les collèges. Parmi les 2 thèmes plébiscités, il y a le handicap !

Désireux de nous rencontrer, c'est avec plaisir que Stéphanie, Amandine et Richard, ainsi que Sylvie Andrieux de l'association Handiloisirs, se sont déplacés pour répondre à leurs questions. Les jeunes conseillers qui sont eux-mêmes élèves au collège, nous ont questionnés sur notre vécu en tant que collégiens avec nos problèmes de handicap. Nous avons répondu avec simplicité et nous leur avons donné quelques conseils pour en parler à leurs proches ou copains du collège. Pendant une année, ils avaient déjà planché sur le handicap, menant une enquête ou se mettant en situation dans leurs établissements. Nos témoignages seront utilisés pour enrichir leurs projets de sensibilisation auprès des collèges des Hautes Pyrénées. Aussi, grâce à cette rencontre nous avons pu constater que la plupart des collèges des Hautes Pyrénées ne sont toujours pas accessibles. J'espère que leurs actions feront bouger plus vite les élus du Conseil Général.

L'entreprise ACTICALL, qui se situe à côté de l'aéroport, a souhaité faire la semaine de sensibilisation sur le handicap et le travail. Plusieurs associations dont l'APF ont été sollicitées pour sensibiliser les salariés. Nous avons eu des questions sur l'aménagement du poste et des horaires de travail. La qualité de l'échange fut appréciée et l'entreprise souhaite nous rappeler pour d'autres sensibilisations. Nous remercions les salariés et la direction d'ACTICALL pour leur accueil.

En souhaitant que 2014 voit se multiplier ce genre d'interventions et que le Conseil Général des Jeunes nous sollicite pour sensibiliser dans les établissements des Hautes Pyrénées, nous pensons que notre engagement à l'Association des Paralysés de France se trouve conforté par ces rencontres avec des jeunes généreux qui se posent des questions : c'est grâce à eux que nous pouvons construire une société ouverte à tous. Voilà une bonne résolution pour 2014 !



# SOIREE DES BENEVOLES

Samedi 20 avril 2013

## UN MOMENT PAS COMME LES AUTRES

Pour les bénévoles de la délégation 65 . Il est au environ de 19 h , moment où les convives de cette soirée arrivent, dans leurs déguisements, plus originaux les uns que les autres, mais avec quand même pas mal de questions en tête. Que va-t-il se passer ?

Un accueil chaleureux effectué par nos deux hôtes de charmes Marie-Aude et Odile qui invitent tous les participants à venir déguster un apéritif convivial. Et l'heure arrive de partager un superbe buffet composé de mets plus délicieux les uns que les autres. Le tout avec une musique de fond qui rend agréable ces moments d'amitié. Et le volume de la musique augmente , et là .....!

Comme un seul homme, le bénévole entame une ronde effrénée de joie, tous se mettent à bouger, à danser sur des rythmes fous, qui nous emmènent jusqu' au bout de la nuit !!!

une soirée entrecoupée de surprises , de jeux et qui laissera des souvenirs inoubliables dans nos cœurs !!!



# COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DES HAUTES PYRENEES »

Pour la cinquième année consécutive des bénévoles et des adhérents de la Délégation APF des Hautes Pyrénées ont tenu à eux seuls un stand dans un supermarché pour collecter des denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire des Hautes Pyrénées.

Cette collecte effectuée le 29 et 30 novembre 2013 a permis à la BA des Hautes Pyrénées de pouvoir aider les 31 associations adhérentes qui distribuent des denrées alimentaires à plus de 3200 personnes du département.

Des photos de ces deux journées dans l'album intitulé : " Collecte Banque Alimentaire Hautes Pyrénées 2013 " sur notre blog.



## LES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Le conseil départemental et le groupe communication de la délégation ont mis en place de nouveaux outils de communication pour notre délégation. Nous avons le plaisir de vous les présenter ci-après.

Nous avons besoin de vous pour faire mieux connaître l'APF. Il est essentiel que les personnes en situation de handicap, leurs familles, leurs proches sachent qu'une association est là, pour les accueillir, les renseigner et les accompagner. Nous avons fait le constat, que bien souvent, les personnes se mettent en lien avec nous, après toute une période d'errance, d'isolement et contactent la délégation parce qu'enfin quelqu'un leur a parlé de l'APF. Que de temps perdu parfois !

Nous voulons être mieux connus et c'est pour cela que nous avons besoin de vous. Vous pouvez nous commander des exemplaires de ces outils, pour les déposer, par exemple, dans votre mairie, votre office de tourisme, chez votre médecin, dans votre pharmacie, kiné

Merci de votre aide à tous.

# LE GROUPE RELAIS « BA PLA LES BILOUTES »



Forum des associations  
Le stand de l'APF  
Septembre à Lannemezan



Happy Birthday !!!  
Déjà 4 ans  
Novembre à Sarp (La Barousse)



Rencontre à l'ALIZE  
Partie de yam's  
Octobre à Lannemezan



Les paquets Cadeaux  
à INTERSPORT  
Décembre à Lannemezan



VIVE LA GALETTE  
Janvier à Lécussan



Repas et promenade  
Mai à La Barthe de Neste

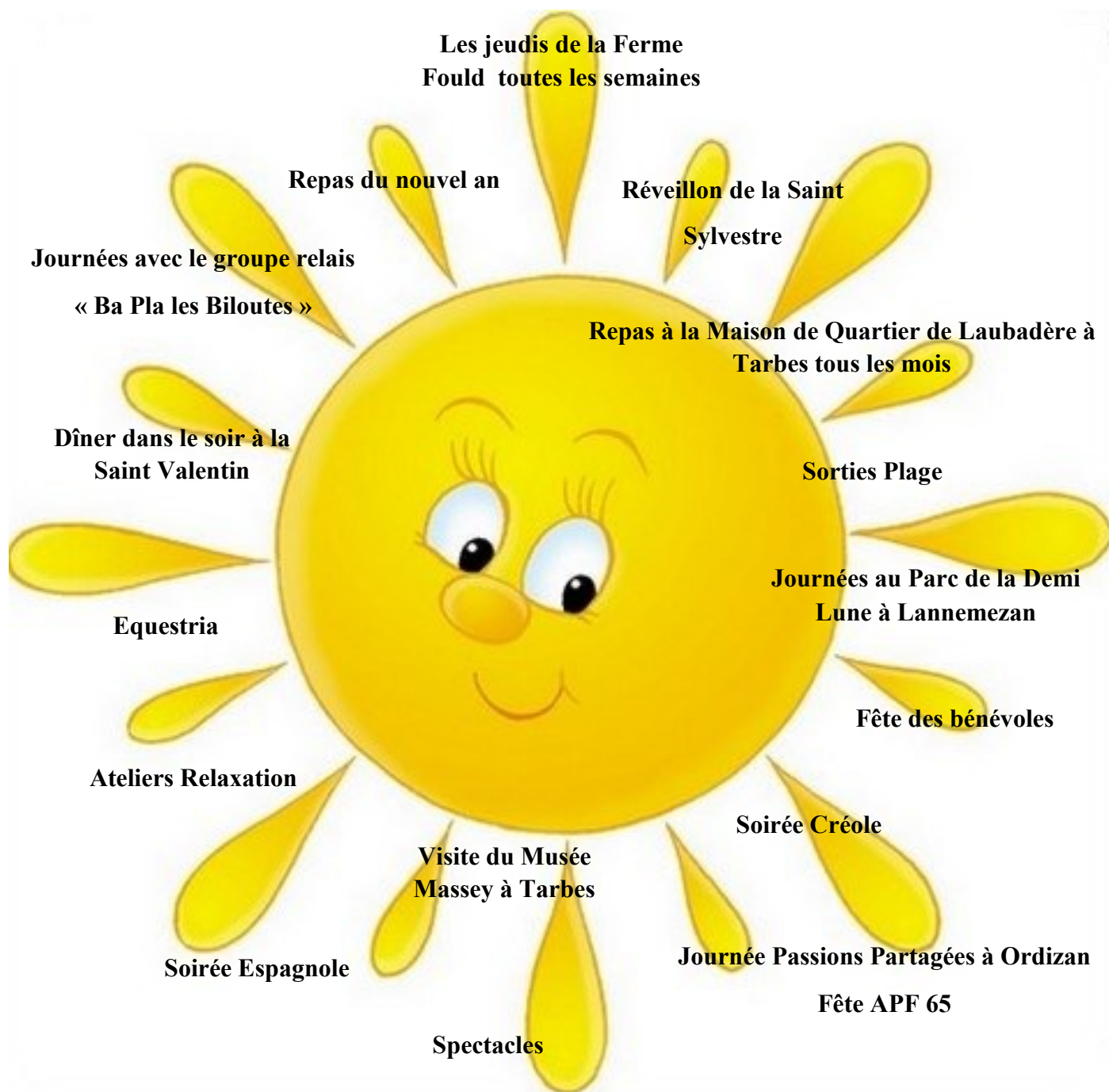


Belle journée d'été indien  
Octobre à Tilhouse



## Loisirs et sorties avec la Délégation APF 65

Ces animations préparées et animées par les bénévoles, en situation de handicap ou valides, ont pour objectif de permettre de tisser du lien social, de créer un projet, de lui donner corps et de se mobiliser avec et pour les autres. C'est en moyenne 6 rendez-vous mensuels qui sont proposés aux adhérents et à leur famille. Nous y accueillons de 10 à 220 personnes, en semaine, en soirée ou le week end, durant toute l'année, selon l'activité.



Ces animations et ces voyages ne sont rendus possibles que par le soutien financier des communes : Aureilhan, Avezac Prat, Bazet, Lannemezan, Séméac, Soues et Tarbes.

# Les voyages de la délégation APF 65

## Témoignages



**PARIS**

**9 au 15 septembre**

**2013**

### **Voyage sous le signe de la culture dans une très agréable ambiance**

Nous avons visité et vu des monuments superbes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Lors de ce voyage, nous avons découvert le quartier St Michel avec sa fontaine, le quartier Latin, la Sorbonne, le centre Georges Pompidou ainsi que la Mairie de Paris, Notre Dame, L'Assemblée Nationale avec la rencontre de Madame Dubié notre Députée, Les Invalides, Le Petit Palais, Le Louvre, Versailles, Montmartre, La Tour Eiffel... Nous avons aussi fait une balade nocturne sur les célèbres Champs Elysées. Pour notre dernière soirée, nous avons dîné sur un bateau mouche face à la Tour Eiffel et ensuite nous sommes allés naviguer sur la Seine pour voir les monuments illuminés, ce fût magique!

Que dire du FIAP, où nous résidions ? Que nous avons eu un bon accueil, le cadre est agréable, rien à redire au niveau de l'accessibilité, les repas bon et copieux... adresse à communiquer si besoin.

Nous avons apprécié ce voyage peut-être aussi grâce à nos deux chauffeurs qui nous véhiculaient dans la capitale « les yeux fermés ». Nous sommes passés par des endroits insoupçonnés de nous. Ils nous ont montré des quartiers typiques, riches de belles choses, des lieux insolites comme le Bois de Boulogne et oui !! Nous avons aussi fait la connaissance des embouteillages parisiens. Merci et chapeau messieurs ainsi qu'aux autres bénévoles.

J'ai apprécié ce voyage en tout point. Un de mes rêves s'est réalisé. J'espère que le reste de la troupe a été aussi ravi que moi de ce séjour.

Annette Oberlé

# Les voyages de la délégation APF 65

## Témoignages

### LOT et GARONNE

11 au 17 mai 2013



« Du 11 au 17 Mai 2013 9 personnes de L'APF sont parties en voyage dans le Lot et Garonne. Ce qui prouve qu'il ne faut pas aller très loin pour voir de très belles choses.

Nous avons pu admirer les jardins de Courciana et les bassins de Nénuphars, désormais les pruneaux et les canards n'auront plus de secret pour nous, nous avons pu voir aussi l'importance que les gens attachaient à leurs personnages illustres : d'Artagnan, Armand Fallières (Président de la République de 1906 à 1913), Jeanne d'Albret (mère de Henri IV) et leur rivière la Garonne.

Un grand merci aussi à Chouchou, Bénédicte (bravo aussi à Jean-Jacques pour son one man show « Maurice et la palombière où ont participés Odile et Gérard), nos guides durant ce séjour. Merci à l'équipe du Relais du Moulin Neuf à Barbaste pour leur accueil. Vivement un autre séjour de cette qualité. » **Frédéric Latapie**

« Je suis partie une semaine pour la première fois avec la délégation 65 en Sologne.

Nous étions un peu plus de 40, j'ai trouvé cette aventure incroyable avec toute cette organisation entre nous et les bénévoles, pour que tout ce passe bien à tous niveaux. Cela m'a plu autant sur le plan humain que physiquement mais ce qui m'a le plus plu, c'est d'avoir pu vraiment partager avec les gens que je croisais au repas de quartier de Laubadère.

Je me suis bien amusée avec eux, je dis merci à tout le monde et à bientôt pour d'autres aventures. »

**Cindy Keita**  
Adhérente

### SOLOGNE

10 au 16 juin 2013



# NOS ACTIONS RESSOURCES

## Paquets Cadeaux Noël 2013



Dès le samedi 19 octobre 2013, nous avons commencé cette opération au magasin Joué Club dans la zone commerciale du Méridien à Ibos.

En décembre, progressivement, nous avons ouvert nos stands à Géant Casino Laloubère, Décathlon Tarbes, Intersport Lannemezan, Leclerc Méridien Ibos et Jardiland Tarbes.

Cette année, nous avons donc été présents, grâce à **65 bénévoles** dans 6 magasins. Une forte mobilisation, qui s'est renforcée au fil des semaines, soulageant ceux de la première heure.

Nous avons récolté cette année la somme totale de **8 260.53 €** (8 749.44 euros en 2012). Un excellent résultat malgré, ce contexte morose de difficultés financières.

Un grand merci à vous tous sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Merci à tous les bénévoles qui étaient sur les stands depuis le 19 octobre 2013, à ceux qui ont assuré des transports ainsi que toute la gestion bancaire.

## Dons

Une large part des ressources de la délégation départementale vient des dons de nos 1648 donateurs, pour un montant de 111 472.39 € (chiffres 2013). Nous tenons à les remercier vivement pour leur geste généreux.

En dehors des opérations ressources que nous menons, c'est grâce aux subventions des Mairies et de la participation aux activités des personnes elles mêmes que nous pouvons financer notre activité.

Cependant, notre budget n'est pas à l'équilibre et c'est bien l'APF et la solidarité nationale qui nous permet de maintenir toutes nos actions.

## Soirées à thème

Qu'elles soient créole ou espagnole, ces soirées nous permettent au-delà de vivre un moment de détente, de collecter quelques fonds pour la délégation. En 2013, elles nous ont rapporté la somme de 973.00 €

## Participations des adhérents

Les adhérents eux-mêmes financent une grande part des activités auxquelles ils participent (sorties, repas, spectacles, goûters, voyages...). Notre souci est de permettre à un maximum de personnes d'y avoir accès en se préoccupant du coût de l'activité et en proposant une palette d'animations à des prix abordables. La délégation finance sur ses propres fonds le surcoût lié à l'accompagnement.



# NOTRE PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTALES

2012 / 2015

- ☛ **Consolider et Développer le lien à l'adhérent**
- ☛ **Renforcer notre « politiques » vis à vis des jeunes**
- ☛ **Défendre l'accessibilité : Mise en œuvre de la loi 2015**
- ☛ **Soutenir et renforcer le Bénévolat**
- ☛ **Développer le Militantisme**

## PERSPECTIVES 2014

- ☛ **Renforcer notre politique d'accueil**
- ☛ **Maintenir et dynamiser la vie associative de la Délégation Départementale**
- ☛ **Renforcer notre action en matière d'accessibilité en collectif inter associatif avec notamment la création d'un site internet du collectif access 65**
- ☛ **Développer notre communication en créant et diffusant de nouveaux outils**
- ☛ **Création du groupe de parole « Parhand't 'aise » pour les parents et les familles**



## LE COMPTE DE RESULTAT 2013

<b>CHARGES</b>	<b>€</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>€</b>
<b><u>Achats</u></b>	<b>14 317.88</b>	<b><u>Ventes, prestations</u></b>	<b>56 558.00</b>
<i>(Eau, électricité, alimentation, Carburant, fournitures de bureau, achats destinés à la revente)</i>	<b>17 408.11</b>	<i>(ventes de peluches, participation re- pas et vacances, tournesols...)</i>	<b>36 853.66</b>
<b><u>Services extérieurs</u></b>	<b>93 157.16</b>	<b><u>Subventions</u></b>	<b>22 572.53</b>
<i>(Vacances APF Évasion, locations immobilières, assurances, documenta- tion technique...)</i>	<b>97 781.77</b>		<b>45 794.83</b>
<b><u>Autres Services Extérieurs</u></b>	<b>66 334.25</b>		
<i>(Frais de comptabilité, charges de mailing, frais de déplacements, Inter- net, téléphone affranchissement, ali- mentation, à l'extérieur...)</i>	<b>67 583.44</b>	<b><u>Autres Produits de gestion</u></b>	<b>111 472.39</b>
		<i>(Mailing, semaine nationale, textiles, cotisations, abonnements...)</i>	<b>112 467.52</b>
<b><u>Impôts et Taxes</u></b>	<b>9 824.23</b>		
	<b>8 995.68</b>		
<b><u>Charges de personnel</u></b>	<b>112 864.24</b>		
<i>(Salaires bruts, URSSAF, ASSEDIC, Retraite, taxe sur salaire, formation, construction, médecine du travail...)</i>	<b>115 322.77</b>		
<b><u>Autres charges de gestion</u></b>	<b>21 923.49</b>	<b><u>Produits exceptionnels</u></b>	<b>553.11</b>
<i>(Frais de siège)</i>	<b>18 492.14</b>		
<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>	<b>7 438.79</b>	<b><u>Transfert de Charges</u></b>	<b>16 618.30</b>
			<b>14 611.19</b>
<b><u>Dotations aux amortissements</u></b>	<b>5 294.64</b>		
	<b>4 456.23</b>		
		<b>DEFICIT</b>	<b>-116 494.67</b>
			<b>- 127 198.62</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>323 715.89</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>323 715.89</b>
	<b>337 478.93</b>		<b>337 478.93</b>



AIDER KARINE

C'EST AUSSI

AIDER ANTOINE ET BASTIEN



Mediaprism

VOTRE DON,  
C'EST NOTRE FORCE

Soutenez l'Association des Paralysés  
de France sur [www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)



**DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DES HAUTES PYRENEES**

**Z.i. Nord—route d'Auch**

**65800 AUREILHAN**

 **05 62 93 86 07**

 **05 62 34 38 90**

 **dd.65@apf.asso.fr**

**Blog: <http://dd65.blogs.apf.asso.fr/>**



**[https://www.facebook.com/  
apf.delegationhautespyrenees](https://www.facebook.com/apf.delegationhautespyrenees)**



**<https://twitter.com/twitapfdd65>**